



REGLEMENT TOURNOI PROMOBAD CHAMBOURCY 4

7 mars 2025

Article 1

Le tournoi se déroulera conformément au règlement FFBaD et à ce règlement particulier. Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 2

C'est un tournoi Promobad de simples ou de doubles (sans Juge Arbitre) ouvert aux catégories séniors, de non classés (NC) à P11 maximum.

Article 3

Le volant officiel sera le Mavis 600.

Article 4

Des tableaux seront créés par niveau et catégorie, en simple et en double (homme et dame) et pourront être mixtes. Deux tableaux maximum par personne. Les combinaisons DH et DMX sont interdites ainsi que les combinaisons SD et DMX.

Article 5

Le nombre de participants étant limité, il sera tenu compte de l'ordre d'inscription.

Article 6

Le tournoi se déroulera sous forme de poules uniques. Les tableaux seront divisés par niveau dans la mesure du possible.

Tous les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 15 points.

Article 7

Les frais d'engagement s'élèvent à 5€ pour un tableau et 7€ pour deux tableaux. Ils sont à régler de préférence en ligne. Un règlement sur place est possible.

Article 8

La date limite d'inscription est fixée au 21 février. Le tirage au sort des tableaux aura lieu le 22 février 2025.

Les inscriptions sont à envoyer à bad.chambourcy@gmail.com.